

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

Le Président



Moroni, le 15. 10. 2025

DECRET N°25 - 124 /PR

Portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Secteurs de l'Energie et de l'Eau.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001 révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU la loi N°20-036/AU du 28 décembre 2020 portant Code de l'Eau et de l'Assainissement en Union des Comores, promulguée par le décret N°21-007/PR du 30 janvier 2021 ;
- VU la loi N°23-017/AU du 27 juillet 2023 portant Code de l'Energie Electrique en Union des Comores, promulguée par le décret N°23-079/PR du 15 août 2023 ;
- VU le décret N°25-047/PR du 06 juin 2025, portant création, organisation, fonctionnement et attributions de l'Agence de Régulation des Secteurs de l'Energie et de l'Eau ;
- VU le décret N°25-122/PR du 08 octobre 2025 portant organisation générale des structures administratives des Ministères ainsi que leurs missions ;
- VU le décret N°25-027/PR du 14 avril 2025, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores.

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur SAID MOHAMED NASSUR, matricule 82 631 G, Ingénieur en électromécanique, est nommé Directeur Général de l'Agence de Régulation des Secteurs de l'Energie et de l'Eau.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.


AZALI Assoumani